Page: 1/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: BRITE STALUME 27
- · Code du produit: 06400007
- · **UFI:** R5TR-RERW-3K0N-6D58
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
- · Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Catégorie du produit PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques
- · Catégorie de processus

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

- · Emploi de la substance / de la préparation Agent dérouillant
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

ZEP ITALIA SRL

Piazzale Luigi Cadorna, 2

20123 Milano (MI) - Italy;

Via Nettunense Km. 25.000

04011 Aprilia (LT) - Italy

T: +39.06.926691

F: +39.06.92747061

@: tecnico@zepeurope.com

Sito: www.zep.it

ZEP Industries BV

Vierlinghweg 30

4612 PN Bergen op Zoom

The Netherlands

Tel: (NL) + 31 164 250 100 (B) + 32 2 347 0117

Fax:(NL) + 31 164 266 710 (B) + 32 2 347 1395

@: info@zepbenelux.com

Distribué au France par:

ZEP INDUSTRIES

Z.I. du Poirier 28210 NOGENT-LE-ROI

Tél. 02 37 65 50 50 - Fax. 02 37 65 50 51

contact@zep-industries.com

www.zep-industries.com

@: info@zep.co.uk

web: www.zep.co.uk

· Service chargé des renseignements:

Service Clients:

NL:Tel:+31164250100 Fax:+31164266710 BE:Tel:+3223470117 Fax:+3223471395 IT:Tel:+3906926691 Fax:+3906.92747061

UK:Tel:+441514221000 Fax:+441514221011

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence FR: Centre anti poison, Orfila, Tel: 01 45 42 59 59

BE: Centre anti poison/Antigif Centrum Tel: 070 245245

LUX: (+352) 8002 5500

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Page: 2/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

· Pictogrammes de danger

(suite de la page 1)



· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

bifluorure d'ammonium

acide sulfurique

Alcools en C9-11 ethoxyles

· Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

· 2.3 Autres dangers

Il est démontré que le produit ne contient pas de composés halogènes à liaison organique (AOX), de nitrates, de composés de métaux lourds.

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 7664-93-9	acide sulfurique	
EINECS: 231-639-5	♦ Skin Corr. 1A, H314	1
Numéro index: 016-020-00-8	Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 15 %	
Reg.nr.: 01-2119458838-20-xxxx	Skin Irrit. 2; H315: 5 % ≤ C < 15 %	
	Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 15 %	
CAS: 1341-49-7	bifluorure d'ammonium	<i>≥3-≤</i> 5%
EINECS: 215-676-4	♠ Acute Tox. 3, H301	1
Numéro index: 009-009-00-4	Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318	
Reg.nr.: 01-2119489180-38-xxxx	Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 1 %	
	Skin Irrit. 2; H315: 0,1 % ≤ C < 1 %	
	Eye Irrit. 2; H319: 0,1 % ≤ C < 1 %	
CAS: 68439-46-3	Alcools en C9-11 ethoxyles	1-2,5%
Numéro CE: 614-482-0	Eye Dam. 1, H318 ••• Acute Tox. 4, H302	

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

agents de surface non ioniques <5%

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

(suite page 3)

#### Page: 3/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

(suite de la page 2)

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

Recourir à un traitement médical.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un vêtement de protection totale.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Mettre les personnes en sécurité.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

- · Préventions des incendies et des explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

BE.FR

Page: 4/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

VL Valeur à long terme: 0,2 mg/m³

C;brume

CAS: 1341-49-7 bifluorure d'ammonium

VL Valeur à long terme: 2,5 mg/m³

en F

- · DNEL
- CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

Inhalatoire DNEL Long term local mg/m3 0,05 mg/m3 (travailleur/ouvrier)

DNEL Acute-local mg/m3 0,1 mg/m3 (travailleur/ouvrier)

CAS: 1341-49-7 bifluorure d'ammonium

Inhalatoire DNEL Acute-systemic mg/m3 3,8 mg/m3 (travailleur/ouvrier)
DNEL Acute-local mg/m3 3,8 mg/m3 (travailleur/ouvrier)

· PNEC

#### CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

PNEC Freshwater mg/L
PNEC Marinewater mg/L
PNEC Freshwater sediment
PNEC Marine water sediment
PNEC Marine water sediment
PNEC Sewage treatment Plant mg/L
8,8 mg/L

#### CAS: 1341-49-7 bifluorure d'ammonium

PNEC Freshwater mg/L 1,3 mg/L (-)

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

· Protection des mains:

Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée

- · Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés: Gants en tissu épais
- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques
- Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

Vêtement de protection résistant aux acides

Page : 5/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

(suite de la page 4)

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiq	jues essentielles	
Indications générales.	1.000 0000000000	
État physique	Liquide	
Couleur:	Selon désignation produit	
Odeur:	Caractéristique	
Seuil olfactif:	Non déterminé.	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et interva	alle	
d'ébullition	>103 °C	
Inflammabilité	Non applicable.	
Limites inférieure et supérieure d'explosion	11	
Inférieure:	Non déterminé.	
Supérieure:	Non déterminé.	
Point d'éclair	Non applicable.	
Température de décomposition:	Non déterminé.	
рН à 20 °C	0,5	
Viscosité:	·	
Viscosité cinématique à 20 °C	10 s (DIN 53211/4)	
Dynamique:	Non déterminé.	
Solubilité		
l'eau:	Entièrement miscible	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.	
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa	
Densité et/ou densité relative		
Densité à 20 °C:	$1,08 \text{ g/cm}^3$	
Densité relative.	Non déterminé.	
Densité de vapeur:	Non déterminé.	
<u> </u>		
9.2 Autres informations		
Aspect:	7 7	
Forme:	Liquide	
Indications importantes pour la protection de la santé	et de	
l'environnement ainsi que pour la sécurité.		
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.	
<i>T</i>	Non déterminé.	
Teneur en solvants:	0.0 ~//	
EU-VOC:	0,0 g/l	
EU-VOC:	0,00 %	
Swiss VOC:	0,00 %	
Teneur en substances solides:	0,0 %	
Changement d'état	N 1/4	
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
Informations concernant les classes de danger physiqu	ie —	
Substances et mélanges explosibles	néant	
	néant	
Gaz inflammables	néant	
•	néant	
Aérosols	néant	
	néant	
Gaz comburants	néant	
	néant	
Gaz sous pression	néant	
ong some pression	néant	
Liquides inflammables	néant	
ыцишел принишиел	néant	
Matières solides inflammables	néant	
Matières solides inflammables		
Cubatan aga at m flantft*f	néant néant	
Substances et mélanges autoréactifs	néant néant	
	néant	
Liquides pyrophoriques	néant	

Page: 6/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

		(suite de la page 5)
· Matières solides pyrophoriques	néant	
	néant	
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
	néant	
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflamma	bles	
au contact de l'eau	néant	
	néant	
· Liquides comburants	néant	
	néant	
· Matières solides comburantes	néant	
	néant	
· Peroxydes organiques	néant	
	néant	
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant	
	néant	
· Explosibles désensibilisés	néant	
•	néant	

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux alcalis (lessives alcalines).
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
Ī	ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))		
Oral LD50 2.832 mg/kg (Rat)		2.832 mg/kg (Rat)	
Ī	CAS: 7664-93-9 acide sulfurique		
Ī	Oral	LD50	2.140 mg/kg (Rat)
		EC50 / 24 h	29 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))
	CAS: 1341-49-7 bifluorure d'ammonium		
Ī	Oral	LD50	130 mg/kg (Rat)
Ī	CAS: 68439-46-3 Alcools en C9-11 ethoxyles		
Ī	Oral	LD50	500 mg/kg (Rat)
	Dermique	LD50	2.000 mg/kg (Rat)

- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

Page: 7/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

· 11.2 Informations sur les autres dangers

Aucun des composants n'est compris.

(suite de la page 6)

11.2 Injoinations sur les autres aangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aqua	· Toxicité aquatique:		
CAS: 7664-9.	CAS: 7664-93-9 acide sulfurique		
LC50 / 96 h	LC50 / 96 h >500 mg/ltr (blu)		
	>500 mg/ltr (Brachydanio rerio)		
CAS: 1341-49	CAS: 1341-49-7 bifluorure d'ammonium		
LC50 / 96 h	422 mg/ltr (fish)		
EC 50 / 48 h	26 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))		
EC 50 / 72 H	EC 50 / 72 H 43 /mg/L (Selenastrum capricornutum (Algae))		
CAS: 68439-4	CAS: 68439-46-3 Alcools en C9-11 ethoxyles		
LC50 / 96 h	6 mg/ltr (fish)		
EC 50 / 48 h	2,5 mg/ltr (Daphnia magna (water flea))		
EC 50 / 72 H	EC 50 / 72 H 1,4 /mg/l (Selenastrum capricornutum (Algae))		

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications: Le produit est biodégradable.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Les agents tensio-actifs sont biodégradables à au moins 90%, conformément aux exigences de l'ordonnance (RVO) relative à la loi sur les lessives et les produits de nettoyage.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: -

	Accommunation.		
ſ	· Catalogue européen des déchets		
	15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS	
ľ	15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)	
I	15 01 02	emballages en matières plastiques	
ſ	HP8	Corrosif	

(suite page 8)

Page: 8/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

(suite de la page 7)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au t	ransport
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, IMDG, IATA	UN3264
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR	3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (HYDROGÉNODIFLUORURE D'AMMONIUM, ACIDE SULFURIQUE) CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (AMMONIU
IMDG, IATA	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (AMMONIU. HYDROGENDIFLUORIDE, SULPHURIC ACID)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, IMDG, IATA	
Classe Étiquette	8 Matières corrosives. 8
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers pour l'environnement Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisate	
Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): No EMS:	80 F-A,S-B
No EMS: Segregation groups	(SGG1) Acids
Stowage Category	B
Stowage Code	SW2 Clear of living quarters.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Catégorie de transport	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3
Code de restriction en tunnels	E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (HYDROGÉNODIFLUORURE D'AMMONIUM, ACIDE

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 -CLP

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 - ANNEXE II - REACH

Dir. 06/08 ADR – RID - IMDG - IATA;

(suite page 9)

Page: 9/10

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

(suite de la page 8)

Directive 2012/18/UE (Seveso III) DIRECTIVE 2008/98/CE RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger



- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

 $bifluorure\ d'ammonium$ 

acide sulfurique

Alcools en C9-11 ethoxyles

· Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 65
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

3

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

ر

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Méthode de calcul

(suite page 10)

Page: 10/10

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 06.12.2022 Version: 11 (remplace la version 10) Révision: 06.12.2022

Nom du produit: BRITE STALUME 27

(suite de la page 9)

- · Service établissant la fiche technique: Nederland: Afdeling laboratorium / België: Afdeling klanten service
- · Contact: Nederland: Afdeling klantenservice / Belgie: Afdeling klantenservice
- · Numéro de la version précédente: 10
- · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA) ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

WELL: The highest acceptable concentration

IOELV: Indicative occupational exposure limit values

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1A Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée - Catégorie 1B Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

\* Données modifiées par rapport à la version précédente